

Commune d'ANGRIE

LE P'TIT LIEN

Mars 2024

ACTU DU CONSEIL MUNICIPAL

FINANCES :

Mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

Comme chaque année, pour assurer les dépenses courantes d'investissement et dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal doit statuer sur ce mandatement.

Une décision favorable est prise à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'entretien des chemins classés dans le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Comme tous les ans, sous condition de recourir à une entreprise d'insertion par l'activité économique, les frais d'entretien des chemins peuvent être subventionnés par le conseil départemental, à hauteur de 40%. A ce titre, l'Association Solidaire Unie pour le Retour à l'Emploi (ASURE) de Segré en Anjou Bleu, a transmis un devis de 3 430 € TTC.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le choix de solliciter cette subvention et de faire appel à l'association ASURE.

Demande de subvention du CCAS

Le CCAS demande une subvention de 3 000€ au titre de l'année 2024, afin de financer le portage des repas, le repas des aînés, et des actions de soutien aux personnes et aux familles en difficulté. L'année dernière la subvention accordée l'avait été à hauteur de 2 500€. Cette augmentation s'explique par une hausse du coût des repas.

La subvention est accordée à l'unanimité

Subventions aux associations et autres organismes

Six demandes de subvention émises par des associations locales ont été reçues en mairie, cette année.

La commission culture a étudié chaque demande à l'appui des comptes de résultat, des budgets prévisionnels et du ou des projets présentés par chaque association (sous réserve que le dossier soit complet). Il est proposé la répartition suivante :

Amicale des chasseurs : 300€ (financement du club nature)

Club de tennis : 150€

ASP Foot : 2 100€ L'association a financé en 2023 des cabanes de bord de touche pour un montant de 6 300€ TTC. Il est proposé que cet investissement soit couvert par une subvention du même montant versée sur 3 ans (soit 2 100€ jusqu'en 2026).

Comité des fêtes : 800€

Le total des subventions accordées aux associations s'élève à 3 350€ pour 2024.

FDGDON : la subvention accordée à l'antenne locale de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles s'élève à 1€ par habitant, soit 960€ pour l'année 2024.

Collège du Louroux Béconnais : Tous les ans, le collège finance un voyage d'intégration à destination des élèves de 6^{ème}. Comme l'année dernière la commission propose une subvention de 10€ par élève. Pour la rentrée 2024-2025 leur nombre est estimé à

11 angriens, soit une subvention globale de 110€.

MFR des Herbiers : 50€ pour un élève d'Angrie scolarisé en BTS

MFR Mortagne-au-Perche : 50€ pour un élève dont la famille réside à Angrie.

Cette répartition des subventions est validée à la majorité (1 abstention)

La subvention pour le collège du Louroux Béconnais est accepté à l'unanimité des votants (3 élus n'ont pas voté)

Participation aux frais de fonctionnement pour les élèves domiciliés à Angrie, scolarisés à l'école du Val de l'Erdre (Candé)

Au titre de l'année scolaire 2023-2024 la commune de Candé demande une participation à hauteur de 40% des dépenses réelles engagées, pour 1 élève de maternelle et 5 élèves en élémentaire, résidents à Angrie. La facture s'élève à 2 176,40€. Le conseil municipal valide cette dépense à l'unanimité.

Pour rappel, dans le sens inverse 4 élèves de Candé sont scolarisés à Angrie (3 en élémentaire et 1 en maternelle). La commune de Candé sera facturée en conséquence.

Convention de partenariat avec l'organisme PROCIVIS

PROCIVIS, organisme de l'économie sociale et solidaire, propose de faire bénéficier aux habitants de la commune d'une avance de subvention, sur les aides communales réservées dans le cadre de l'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).

Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de cette convention.

RESSOURCES HUMAINES :

Protection sociale complémentaire : Convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

A partir du 1^{er} janvier 2025 les collectivités territoriales auront l'obligation de souscrire une convention de partenariat pour la couverture du risque Prévoyance de leurs agents.

Il est proposé de s'associer à un groupement de collectivités afin d'étudier les offres, mettre en concurrence et trouver un prestataire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

Route de Montlambert : Un éboulement sous chaussée a été constaté au niveau de la digue de l'étang du Grand Moulin. Un expert d'assurance a été mandaté pour une visite de contrôle qui s'est tenue le 04 mars 2024. Ce dernier a réclamé une étude de sol ainsi que le passage d'une caméra dans la canalisation. Dans l'attente du résultat de ces études la route menant à Montlambert est fermée. Les véhicules sont déviés par le chemin qui relie les Lieux-dit des Ecouperies et de Belle Fontaine.



Commune d'ANGRIE

LE P'TIT LIEN

Mars 2024

**AVIS DE MISE
À DISPOSITION
DU PUBLIC**

PARC ÉOLIEN : ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

Du **mardi 30 avril 2024 à 9h au samedi 18 mai 2024 à 12h**, une **enquête publique visant à régulariser l'autorisation gouvernementale délivrée à la société d'exploitation éolienne Angrie SASU** pour exploiter un parc éolien sur la commune d'ANGRIE, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, **sera ouverte à la mairie d'ANGRIE.**

Le dossier sera consultable en mairie aux heures d'ouverture de l'accueil, soit le lundi et le mardi de 9h à 12h30, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi en semaine paire de 9h à 12h
(NB. fermeture exceptionnelle le vendredi 10 mai 2024) pendant toute la durée de l'enquête.

Un registre sera mis à disposition du public pour consigner les observations, les propositions, les contre-propositions éventuelles.

Les observations pourront également être adressées par correspondance à pref-enqpub-eolien-angrie@maine-et-loire.gouv.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie d'ANGRIE, lors de permanences,

- le mardi 30 avril (9h à 12h)
- le lundi 06 mai (9h30 à 12h30)
- le samedi 18 mai (9h à 12h).

VIE A ANGRIE



CONCOURS PHOTO

À compter du **1er avril** 2024, les élus de la commission communication lance un concours photos, sur le thème « Raconte-moi Angrie ». Pour participer, rien de plus simple : il suffit d'envoyer vos photos au format jpg par mail à contact@angrie.fr avant le 31 octobre 2024.

La commission choisira parmi toutes les photos reçues celles qui seront publiées dans le prochain bulletin communal, Le Lien 2024.

Ce concours photo est ouvert à tous, petits et grands.

APE : ANIMATION PIZZA



L'APE organise une vente de pizza.

Pour passer commande, rien de plus simple :

- Vous pouvez compléter le bon de commande (disponible dans vos boîtes aux lettres, à l'Angr'iLien ou à la mairie) et le déposer **avant le 02 avril** dans la boîte aux lettres de l'APE située devant l'école du Petit Anjou (rue du Petit Cloteau).
- Vous pouvez contacter l'association par mail à apeangrie49@gmail.com ou sur facebook @apeangrie49

Animation Pizza
avec le Pigeon Blanc

Pizza

La Régina sauce tomate, jambon, champignons, emmental
La Bolognaise sauce tomate, viande hachée, oignon, emmental
La Chèvre Miel crème fraîche, pommes de terre, chèvre, miel
La Savoyarde crème fraîche, pommes de terre, oignons, lardons, reblochon

Desserts

Panna Cotta Carambars
Mousse Fromage blanc fruits rouges

Tarifs : Formule adulte (1 pizza adulte + 1 dessert) 13 €

Formule enfant (1 pizza pour 2 + 2 desserts) 15 €

*Commande avant le 2 avril
Livraison le 19 avril*



02.41.92.00.05

contact@angrie.fr

Page | 2

Commune d'ANGRIE

LE P'TIT LIEN

Mars 2024

CLUB DE L'ESPERANCE

Le Club de l'espérance propose différentes animations pour les semaines à venir

- ✓ 5 avril : thé dansant (ouvert à tous)
- ✓ 10 avril : concours de belote avec Loiré à LOIRÉ
- ✓ 19 avril : grand concours de belote (ouvert à tous)



VENTE D'HERBE

La commune met en vente l'herbe à prélever sur le terrain de la réserve foncière communale situé sur la Z.A (env. 3 à 4 ha). Les propositions doivent être remises en mairie sous plis cacheté avant le **22 avril 2024**.

SIC : SITE INTERNET



Le site internet de la commune d'ANGRIE a été mis à jour et sera actualisé régulièrement : n'hésitez pas à le consulter via le lien <https://www.sic-candeen.fr/listes/angrie/>

Rappel aux associations : pour communiquer vos événements utilisez le lien suivant <https://www.sic-candeen.fr/systeme/agenda/> et cliquez sur « proposer un événement » dans la colonne de droite.

Pensez à mettre à jour les coordonnées de contact de l'association, par mail à communication@sic-candeen.fr

ASP : TOURNOI DE PALET



TOURNOI DE PALET EN DOUBLETTE

🕒 Début du tournoi - 20H

🏷️ 7,00€ par personne

⚠️ Palet à fournir / Planches à dispositions

📅 **Vendredi 5.04.2024**

📍 Salle Saint Pierre - ANGRIE

Renseignements et inscriptions
Message Privé sur instagram
ou SMS au **06.38.30.57.46**

restauration et buvette sur place

RAPPEL : ACTION

« J'ENTRETIENS MA COMMUNE »

Pour rappel, nous avons lancé en Juillet 2023, un appel à volontaires pour constituer un ou plusieurs groupes d'habitants prêts à nous aider pour des actions ponctuelles d'entretien d'espaces verts, dans des zones ciblées de la commune (cimetière, lotissements, etc...).

En effet, depuis la loi Labbé de 2017 qui interdit l'utilisation de tous produits phytosanitaires sur le domaine public, le travail notamment de désherbage nécessite de nouvelles méthodes beaucoup plus chronophages qu'auparavant... Aussi, l'entretien global des espaces publics communaux ne peut plus être envisagé par nos seuls agents du service technique.

La dernière réunion prévue en octobre dernier n'ayant pas pu avoir lieu, nous profitons de l'arrivée des beaux jours pour convier tous les volontaires dans cette démarche, à une réunion d'organisation de cette action :

Le Jeudi 04 Avril 2024, à 19h30
à la Mairie d'Angrie

Merci à tous pour votre implication !

CITATION DU MOIS :

« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre » Albert *EINSTEIN*



Commune d'ANGRIE

LE P'TIT LIEN

Mars 2024

Expériences sur l'eau de la classe de GS CP CE1

1 Que devient un glaçon ?

Hypothèses : de la neige, des nuages, de l'eau, il devient de plus en plus petit

Conclusion : après observation des glaçons nous avons conclu que le glaçon devient de plus en plus petit en devenant de l'eau.

2 Comment faire fondre un glaçon rapidement ?

Hypothèses : l'écraser, le mettre sur le radiateur, dans les mains, le faire tourner, le mettre dans l'eau chaude le mettre au soleil, le mettre sur une plaque chauffante.

Conclusion : il faut la chaleur d'une plaque chauffante ou de l'eau chaude.



Poèmes créés par les élèves de CP CE1 sur le thème des nuages

Mon nuage est noir
Je l'ai vu à Paris
Je l'ai vu ce midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un mouton



Mon nuage est bleu
Je l'ai vu à Candé
Je l'ai vu à midi
Je trouve qu'il a la
forme d'une moto

Mon nuage est bleu
Je l'ai vu au désert
Je l'ai vu ce midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un chien

Mon nuage est jaune
Je l'ai vu à Angrie
Je l'ai vu à midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un lapin



Mon nuage est tout
blanc
Je l'ai vu à l'école
Je l'ai vu à midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un cochon

Mon nuage est vert
Je l'ai vu dans la
maison
Je l'ai vu par la fenêtre
Je trouve qu'il a la
forme des abeilles

Mon nuage est noir
Je l'ai vu à Paris
Je l'ai vu à midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un cheval



Mon nuage est blanc
Je l'ai vu de ma maison
Je l'ai vu le soir
Je trouve qu'il a la
forme d'un dragon



Mon nuage est blanc
Je l'ai vu dehors
Je l'ai vu à 14
heures
Je trouve qu'il a la
forme d'un âne



Mon nuage est blanc
Je l'ai vu à Paris
Je l'ai vu ce midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un œuf

Mon nuage est gris
Je l'ai vu dehors
Je l'ai vu à 4 heures
Je trouve qu'il a la
forme d'un poney

Mon nuage est gris
Je l'ai vu dans ma
maison
Je l'ai vu à midi
Je trouve qu'il a la
forme d'un chat



Mon nuage est rouge
Je l'ai vu dans le jardin
Je l'ai vu le soir
Je trouve qu'il a la
forme d'un chien

Mon nuage est blanc
Je l'ai vu toute la
journée
Je l'ai vu dehors
Je trouve qu'il a la
forme d'un hérisson



Mon nuage est rouge
Je l'ai vu à midi
Je l'ai vu au Canada
Je trouve qu'il a la
forme d'une villa

Mon nuage est gris
Je l'ai vu au Jura
Je l'ai vu le mardi
Je trouve qu'il a la
forme d'un lion

AGENDA

04/04/2024 : réunion du conseil municipal
19/04/2024 : Assemblée générale Familles Rurales



Direction de la publication : Commission Communication Rédaction : service administratif, élus Visuels : Angrie
Impression : Mairie Nombre d'exemplaires : 398 Dépôt légal : à parution Distribution effectuée par la Poste



02.41.92.00.05

contact@angrie.fr

Page | 4